



Rapport administratif

Compte rendu financier 2013



Commune de Vandoeuvres

Introduction	3
Exécutif communal	4
Conseil municipal	4
Commissions du Conseil municipal	5
Activités du Conseil municipal	6
Personnel communal	8
Etat civil	8
Statistique - Variation de la population	9
Activités relatives au secteur privé	10
Activités des Commissions	
Aide sociale et humanitaire	12
Aménagement du territoire et urbanisme	13
Bâtiments	14
Culture et manifestations	16
Énergie et développement durable	18
Environnement et paysage	19
Jeunesse et sports	20
Routes et mobilité	22
Financière et administrative	22
Information et publications	25
Sécurité et naturalisations	25
Groupements communaux	
Compagnie des Sapeurs-pompiers	27
Club de bridge	29
Les Vand' Oeuvriennes	29
Protection civile – ORPC Seymaz	30

Compte rendu financier

Fonctionnement	32
Bilans comparés au 31 décembre 2012 et 2013	33
Bouclément des comptes 2013	35
Fortune nette au 31 décembre 2013	36
Compte budgétaire 2013 de fonctionnement	37
Charges par nature	37
Revenus par nature	38
Investissements 2013	39
Rapport de l'organe de révision	40

Informations communales

Contacts utiles	41
-----------------	----

Introduction



Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le maire et les adjoints ont le plaisir de vous remettre le bilan de l'année 2013 et vous en souhaite une bonne lecture.

Durant la période sous revue, l'Exécutif a consacré ses travaux à préparer l'avenir de Vandœuvres. Il a abordé les différents chantiers communaux dans une perspective de développement cohérent et conséquent, sans omettre les questions de mobilité et de développement durable.

Il peut se réjouir de l'avancée du projet Vandœuvres Esplanade ainsi que de la création de la future zone sportive et d'intérêt public de Crête. Le travail des conseils et des commissions a permis une avancée dans des projets écologiques majeurs comme les corridors biologiques, les travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux, d'éclairage public et les projets de modération de vitesse et du trafic.

Soucieuses de maintenir une bonne qualité de vie au sein de la commune, les autorités ont eu à cœur de mettre en place des partenariats intercommunaux qui sont indispensables à la vie de la

collectivité, comme le regroupement des sapeurs-pompiers, l'offre pour la petite enfance ou la programmation culturelle.

Ce rapport présente, au fil des dossiers thématiques, l'ensemble des actions réalisées sur l'année écoulée, en soulignant également les projets en cours d'élaboration qui demandent un suivi sur plusieurs années et une continuité dans la politique de cette législature.

L'Exécutif remercie l'Administration communale et les conseillers municipaux qui participent pleinement à la gouvernance complexe de la commune, à la gestion sage de ses finances et à la conduite de projets qui dessineront son avenir.

Catherine Kuffer
Maire

Autorités communales, au 31 décembre 2013

Législature 2011 - 2015

Exécutif communal



Catherine KUFFER
Maire
élue depuis 1995
Maire depuis 2003



Emmanuel FOËX
Adjoint
élu depuis 1995
Adjoint depuis 2001



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Adjointe
élue depuis 1994
Adjointe depuis 2003

Bureau du Conseil municipal



Floriane ERMACORA
(VOV) Présidente
élue depuis 2011



Hervé DESPLAND
(EC) Vice-président
élu depuis 2007



René STALDER
(VL) Secrétaire
élu depuis 2011

Conseil municipal (par ordre alphabétique)



Laurence CASTELLA
(VOV)
élue depuis 2011



Véronique CHRISTE
(EC)
élue depuis 1999



Jean-Pierre GARDIOL
(VOV)
élu depuis 2011



Jeremy GARDIOL
(VOV)
élu depuis 2012



Claire de HALLER
(EC)
élue depuis 2011



Christophe IMHOOS
(VL)
élu depuis 1999



Pascal LIENGME
(EC)
élu depuis 2011



Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
élue depuis 2007



Pierre-Yves LOEPFE
(VOV)
élu depuis 2012



Julien PRADERVAND
(VL)
élu depuis 2011



Christian SCHMITZ
(EC)
élu depuis 2011



Christine TURRETTINI (EC)
élue depuis 2011



Gilonne VERMEIL
(EC)
élue depuis 2007



Lorin VOUTAT
(EC)
élu depuis 2007

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)

Entente communale (EC) : 9 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV) : 5 Verts'libéraux (VL) : 3

Répartition des fonctions et délégation des compétences

Catherine KUFFER, Maire

Remplaçants : les deux adjoints

Administration, budget, finances, personnel, juridique ; aménagement du territoire, urbanisme ; routes, sécurité routière ; transports, mobilité ; SIG ; relations avec l'ACG et les groupements intercommunaux ; état civil.

Emmanuel FOËX, Adjoint

Remplaçante : Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE

Aide sociale et humanitaire ; communication et technologies de l'information ; environnement, paysage, eau, cimetière, parcs publics ; canalisations, drainages agricoles ; énergie ; gestion des déchets ; réclamation taxe professionnelle.

Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE, Adjointe

Remplaçant : Emmanuel FOËX

Ecole, bibliobus ; sports, loisirs ; santé ; culture, manifestations, Aînés ; bâtiments ; sapeurs-pompiers, sécurité, protection civile.

Commissions permanentes du Conseil municipal

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)

Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
M. LOEPFE (VOV)
Mme Gilonne VERMEIL (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
Mme Claire de HALLER (EC)
M. Christophe IMHOOS (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Bâtiments

Président : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)

Vice-présidente : Mme Christine TURRETTINI (EC)

Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Christophe IMHOOS (VL)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. René STALDER (VL)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Culture et manifestations

Présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)

Vice-présidente : Mme Laurence CASTELLA (VOV)

Membres : M. Jeremy GARDIOL (VOV)
M. Pascal LIENGME (EC)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Énergie et développement durable

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Vice-président : M. Jeremy GARDIOL (VOV)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Christophe IMHOOS (VL)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
M. René STALDER (VL)

Environnement et paysage

Président : M. René STALDER (VL)

Vice-présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Christophe IMHOOS (VL)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)

Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)

Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Hervé DESPLAND (EC)
(suite p.8)

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

Mme Floriane ERMACORA (VOV)
 M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
 Mme Claire de HALLER (EC)
 Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)
 M. René STALDER (VL)
 M. Lorin VOUTAT (EC)

Information et publications

Président : M. Lorin VOUTAT (EC) (EC)
Vice-présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
 M. Jeremy GARDIOL (VOV)
 Mme Claire de HALLER (EC)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)
 M. Julien PRADERVAND (VL)
 Mme Christine TURRETTINI (EC)

Jeunesse et sports

Présidente : Mme Claire de HALLER (EC)
Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
 Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Jeremy GARDIOL (VOV)
 M. Julien PRADERVAND (VL)
 M. Christian SCHMITZ (EC)

Routes et mobilité

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)
Vice-présidente : Mme Claire de HALLER (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Pascal LIENGME (EC)

Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
 M. Pierre-Yves LOEPFE (VOV)
 M. Julien PRADERVAND (VL)

Sécurité et naturalisations

Président : M. Christophe IMHOOS (VL)
Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
 Mme Véronique CHRISTE (EC)
 M. Jeremy GARDIOL (VOV)
 M. Christian SCHMITZ (EC)
 M. Lorin VOUTAT (EC)

COMMISSION SPÉCIALE

Réclamation (taxe professionnelle)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
 M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
 M. René STALDER (VL)

Commissions, nombre de réunions en 2013

Aide sociale et humanitaire	4
Aménagement du territoire et urbanisme	4
Bâtiments	5
Culture et manifestations	6
Énergie et développement durable	2
Environnement et paysage	4
Financière et administrative	6
Information et publications	4
Jeunesse et sports	3
Routes et mobilité	5
Sécurité et naturalisations	1

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu sept séances ordinaires et une séance extraordinaire durant l'année 2013, selon le calendrier ci-dessous :

28 janvier

► Comptes-rendus des séances de commissions.

18 mars

► Comptes-rendus des séances de commissions.
 ► Délibération :
 ► proposition du Maire relative à l'approbation d'un

crédit budgétaire supplémentaire et les moyens de le couvrir concernant la transformation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services Industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale, ci-après la CAP, approuvée par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions

► Résolution

- démission et nomination ad intérim du Commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Vandœuvres, approuvée par 10 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions

13 mai

- Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2013 à mai 2014
- Comptes-rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
 - proposition du Maire relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissements, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012, approuvée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
 - proposition du Maire relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2012 et les moyens de les couvrir, approuvée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
 - proposition du Maire relative à l'adoption d'un crédit de 160 000 F (TTC) destiné aux travaux de rénovation de la classe du Toboggan, sise dans le bâtiment de l'ancienne école, 2 route de Pressy, approuvée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

18 juin

- Comptes-rendus des séances de commissions.
- Délibération :
 - proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude destiné aux travaux préparatoires de la construction de logements, place de parking, route de Meinier à Vandœuvres, approuvée par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention
- Pétition pour la conservation de la maison Bianchi et contre son projet de vente, renvoyée à la commission Financière et administrative.

16 septembre

- Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2014
- Comptes-rendus des séances de commissions.
- Délibération :
 - proposition relative à la vente de la parcelle N° 2301, fe 25, acquise en pleine propriété, et de la parcelle N° 306, fe 25, acquise en copropriété, sises route de Vandœuvres, route de Meinier, chemin du Manoret, 2. (selon l'arrêté du Conseil

d'Etat du 14 juin 2004 approuvant la délibération du Conseil municipal de la commune du 26 avril 2004). Vente de la propriété en l'état, au prix de 2 700 000 F, approuvée par 13 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention

► Motion :

- Etude en vue de l'achat d'un bien immobilier afin d'accueillir des personnes en fin de vie sur le même concept que la Maison de Tara à Chêne-Bougeries (<http://www.lamaisondetara.ch/fr/>), renvoyée à la commission Aide sociale et humanitaire.
- Pétition pour la conservation de la maison Bianchi et contre son projet de vente, classée par 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstention

9 octobre - Séance extraordinaire

► Délibérations :

- Budget de fonctionnement 2014 et taux du centime additionnel
- Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2014
- Indemnités allouées en 2014 aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux renvoyées en commission Financière et administrative

5 novembre

- Comptes-rendus des séances de commissions.
- Délibérations :
 - sur préavis favorable de la commission Financière et administrative, approbation :
 - du budget de fonctionnement 2014 et du taux du centime additionnel à 31 centimes par 11 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention
 - de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 100 % par 9 voix pour, 0 voix contre et 6 abstentions
 - indemnités aux maire et adjoints et aux conseillers municipaux, approuvées par 10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention
 - Pétition « Le chemin de l'école est devenu trop dangereux !!! » renvoyée à la commission Routes et mobilité.

10 décembre

- Comptes-rendus des séances de commissions.
- Pétition « Le chemin de l'école est devenu trop dangereux !!! », acceptée par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Personnel communal

Administration

M. Thierry BRICHET
 Mlle Liliane CLEMENT
 Mme Dominique JORNOD
 Mme Francine ROCHERIEUX
 Mme Aline SCHENK

Cantonniers

M. Pierre PUGIN
 M. Christophe SCHMIDT
 M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE

Jardinier

M. Fernando COELHO

Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
 Mlle Jennifer SORLUT
 Mme Isabelle VALOT
 M. Jean-François VALOT

Patrouilleuses scolaires

Mme Maria-Benita DELL'ACQUA
 Mme Monique FEHLMANN
 Mme Jacqueline FILLION
 Mme Anne STUBBE

Police municipale

M. Frédéric BENNICI



Etat civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement.

En 2013

108 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :

- 33 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 60 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère
- 15 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

1928 actes ont été délivrés.

359 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

La ressaisie des originaires nés dès le 1^{er} janvier 1968 étant terminée pour les 9 communes, la saisie se fait au cas par cas selon les événements annoncés les concernant. Toutes les personnes vivantes devront être saisies dans Infostar au 31 décembre 2015.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

97 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;

36 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;

50 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations

Selon la naturalisation (ordinaire/facilitée) la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

38 personnes ont sollicité une procédure de naturalisation et acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 7 pour Vandœuvres.

31 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont aucune pour la commune de Vandœuvres.

10 personnes suisses ont acquis le droit de cité de l'une des communes de l'arrondissement, dont aucune pour la commune de Vandœuvres.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Vandœuvres.

Statistiques 2013 - 2012

	Naissances		Reconnais- sances *		Mariages (célébrations)		Partenariats		Reprise de nom **		Décès		Mandat pour cause d'incapacité ***
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Anières	0	0	1	3	1	7	1	0	4	0	3	0	1
Choulex	0	0	0	1	4	6	0	0	4	0	3	5	0
Collonge-Bellerive	0	0	5	9	32	35	1	1	10	5	403	372	1
Cologny	1	0	5	0	50	21	0	0	2	1	43	32	0
Corsier	0	0	2	1	10	7	0	0	3	0	4	3	0
Gy	0	0	1	0	4	3	0	0	2	2	1	1	0
Hermance	0	0	0	0	22	19	0	0	1	0	15	14	0
Meinier	0	1	5	6	3	10	0	0	3	0	1	2	0
Vandœuvres	1	0	1	0	55	90	1	0	2	1	21	10	0
Autres ****	--	--	7	3	--	--	--	--	5	3	--	--	0
Total	2	1	27	23	181	198	3	1	36	12	494	439	2

* Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.

** Selon le nouveau droit du nom en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013, chaque office est compétent pour enregistrer les déclarations de noms dans les cas suivants :

- Reprise du nom de célibataire, suite au décès de l'époux/se
- Reprise du nom de célibataire, suite au divorce ou suite à la dissolution du partenariat enregistré
- Acquisition, pour l'enfant de parents non mariés, du nom de célibataire du père, dans le délai d'une année, dès l'entrée en force de la décision d'attribution de l'autorité parentale conjointe ou d'attribution de l'autorité parentale au père seul.

*** Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

**** Seules les reconnaissances et reprises de nom peuvent être effectuées dans n'importe quel office de l'état civil.



Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2013

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2009	2010	2011	2012	2013
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2642	2674	2676	2573	2586

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 43 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 9 janvier au 3 décembre 2013, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1^{er} mai 2014 :

32 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit

Préavis communaux	Autorisations OAC-DU (*)	Requêtes refusées par le DU (*)
Préavis favorables	25	0
Préavis défavorables	0	1
La Commune ne se prononce pas	0	0
Autorisations sans préavis communal	6	0

(*) OAC-DU : Office des autorisations de construire - Département de l'Urbanisme (dénomination 2013).

Ces demandes concernent les objets suivants :

- 6 constructions de villas ou habitats groupés, avec ou sans aménagements extérieurs
- 9 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications du projet initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires),
- 10 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc...),
- 3 aménagements extérieurs
- 3 aménagements routiers – canalisations – assainissement – renaturation nants
- 1 démolitions de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

2. Dossiers de l'an 2013 actuellement en suspens au Département de l'Urbanisme ou projets abandonnés :

11 dossiers ont reçu les préavis suivants

Préavis Communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	6
Préavis défavorables	3
La Commune ne se prononce pas	0
Dossiers abandonnés	2

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- 5 construction de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs
- 1 transformations intérieures
- 2 aménagements extérieurs (clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes Géothermiques, garages, piscine, pool-houses),
- 3 démolitions de bâtis existants en vue de reconstructions

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (Office des autorisations de construire)

Activités des Commissions



Aide sociale et humanitaire

Coopération au développement et aide humanitaire

Se réunissant plusieurs fois par année, la commission étudie les nombreux dossiers qui lui parviennent et auditionne les personnes qui souhaitent présenter leurs projets.

Se basant sur les revenus moyens de la commune, elle se voit attribuer une somme d'environ 1% des revenus communaux de l'année. En 2013, la commission a émis le projet de bénéficiaire du pourcent, non pas sur les revenus de l'année, mais plutôt sur une moyenne des cinq dernières années, cela éviterait les écarts en fonction des résultats.

L'aide humanitaire est représentée sur tous les continents, en soutenant une cinquantaine d'associations, ayant leur siège à Genève. De nombreux projets bénéficient de subventions de quelques milliers de francs. Il est difficile de les citer tous, mais nous pouvons mettre en exergue les projets qui ont particulièrement répondu aux critères de la commission. Cette dernière privilégie les organisations de taille moyenne, présentant des budgets clairs et la réalisation de projets concrets sur le terrain, proposant un suivi, voire la visite des réalisations.

En **Inde**, l'association Ushagram active dans l'irrigation et l'entretien des arbres déjà plantés dans le district de Koraput.

Au **Nicaragua**, l'association Educar es Avanzar avec le projet « Ecole Fuente de Vida, Atelier d'ordinateurs ». La commune soutient cette association depuis plusieurs années et un membre de l'exécutif envisage de s'y rendre l'année prochaine.

En **Bolivie**, Voix Libres, cette association poursuit son action afin, entre autres, de stopper le travail des enfants et de les envoyer à l'école.

Au **Mali**, l'association Arvan est soutenue depuis de nombreuses années par la commune et poursuit actuellement plusieurs projets, pour soutenir la culture et l'économie locales.

Au **Népal**, l'association Surya pour la construction d'un centre de vie pour enfants handicapés pauvres, à Katmandu.

Au **Togo**, l'association Assikloassi pour la construction

d'un bâtiment de trois classes à Vo- Asso.

Au **Chili**, la Fondation Hogar Esperanza, un foyer d'enfants à Santiago du Chili. Ce foyer accueille une quarantaine d'enfants qui ont été maltraités.

En **Inde**, un projet mené par Interburns (une ONG internationale fondée en 2007) a retenu l'attention de la commune. Le but de ce projet est de remplacer des lanternes à kérosène – qui sont à l'origine de brûlures laissant de graves séquelles – par des ampoules LED et des lampes avec des panneaux solaires.

En **Afrique**, l'association SidEcole vient en aide aux orphelins du VIH. La commune a octroyé une subvention substantielle pour la poursuite des projets 2013, notamment pour le travail considérable sur le terrain (structures d'accueil pour les enfants des quartiers défavorisés) et pour un suivi irréprochable sur place.

En **Suisse** également, la commune poursuit son soutien à plusieurs associations venant en aide aux jeunes hospitalisés et à des fondations actives dans la recherche médicale.

Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la commune.

Il s'agit notamment du groupement **Le Bateau Genève**, dont le bâtiment est bien connu des Genevois, qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes en rupture sociale. D'autres centres d'accueil existent pour les marginaux, tels ceux établis par Noël Constant (**La Coulou**, **Carrefour-rue**, **Le Wagon**) auxquels nous apportons également notre soutien.

Nous encourageons également l'entreprise de réinsertion **Réalise**, ainsi que **Le Dialogue** qui fonctionne en tant que centre d'orientation administratif et médical pour les personnes en détresse.

Sont également soutenues la plupart des associations venant en aide aux femmes dans le besoin, ou ayant subi des agressions. De même, la commune parraine

nombre d'associations venant en aide aux handicapés, comme l'AIPMR, dont le président - lui-même paraplégique - est un personnage très dynamique que chacun, se rendant au centre commercial de La Montagne, a sûrement une fois rencontré. Autres associations bénéficiant d'un large soutien : les

fondations **Theodora** et **Hôpiclowns** (animations pour les enfants longuement hospitalisés), **La Libellule** (animations et excursions-nature pour les enfants), plusieurs associations venant en aide aux jeunes, ainsi que les fondations de recherche médicale contre les maladies dégénératives.

Aménagement du territoire et urbanisme

La commune poursuit ses démarches sur trois projets : le projet de construction de logements Vandœuvres Esplanade, une zone sportive au hameau de Crête et une zone d'infrastructures communales pouvant accueillir la caserne des sapeurs-pompiers et la voirie.

Projet Vandœuvres Esplanade

La commission Aménagement du territoire et urbanisme a fait connaissance de l'architecte, mandaté comme assistant au maître d'ouvrage (AMO), pour le projet Vandœuvres Esplanade. Le rôle de l'AMO est d'accompagner la commune, qui n'a pas de service technique, dans sa mission de mandant du projet de logement. Son mandat s'axe sur trois paramètres:

- Garantir la cohésion du groupe de travail formé par les architectes, ingénieurs, représentants du maître d'ouvrage et spécialistes dans le cadre d'un projet.
- Assurer une communication fluide et claire entre les divers partenaires.
- Être vigilant sur la cohésion du groupe de travail pour échanger les points de vue et anticiper les problématiques, avant la réalisation des plans d'exécution et le démarrage du chantier.

La première tâche réalisée par la commune en 2013 a été d'affiner la typologie des logements selon les besoins du marché et les coûts locatifs, afin de réaliser un projet adapté aux besoins de la commune

Il s'agit de bâtiments pouvant accueillir 36 logements, de dimensions différentes (du 3 au 6 pièces genevois), programme établi sur les conseils de la régie chargée d'une étude préalable. Le programme d'appartements est modulable sur la base de loyers libres. Le coût des travaux de construction est estimé à CHF 22 millions. Le conseil municipal a été informé régulièrement de l'avancement du projet. Une nouvelle séance d'information pour les riverains et la population s'est tenue au mois de juin.

L'Exécutif a été chargé de faire un bilan des besoins communaux en parkings (quotidiens et occasionnels) et de faire un état des lieux de l'existant sur le site et la commune. Les architectes du projet Esplanade ont travaillé à optimiser le nombre de places tout en tenant compte du reste du cahier des charges. Fin 2013, la présidente du Conseil municipal a pu présenter au Conseil les aménagements extérieurs du projet.

Projet de densification sur une parcelle privée

Il s'agit d'un projet de construction d'immeubles en habitat groupé de grand standing, avec parking en sous-sol et piscine extérieure.

La Commission a émis un préavis favorable sur ce projet privé et a chargé l'Exécutif de veiller à conserver la servitude de 4 mètres de large qui longe la route de Pressy, au profit de la commune.

Il s'agit d'une parcelle de 15'000 mètres carrés destinée à accueillir 29 logements répartis entre des appartements et des hôtels particuliers (style villas contiguës). Au total, le projet compte 17 appartements, du studio au 5 pièces, ainsi que 12 logements en duplex. L'emprise au sol du projet est importante et les constructions seront bordées d'arbres séculaires. Les aménagements extérieurs seront une piscine ainsi que des espaces de verdure en copropriété, mais non privatifs, et des terrasses en toiture.

En fin d'année, L'Exécutif a été mandaté pour préparer un projet de délibération au Conseil municipal. Celui-

ci devra se prononcer sur l'octroi d'une dérogation au rapport de surfaces, avec un indice d'utilisation du sol de 45.92% au lieu de 44 % correspondant à la zone de construction. C'est le lieu de rappeler que depuis début 2013, une modification importante de la loi sur les constructions et installations diverses permet d'augmenter la densification des parcelles en zone villa.

Projet de zone sportive à Crête

En janvier 2013, Madame le maire a convoqué tous les intervenants (privés, mandataires et canton), pour clarifier et mettre à jour le dossier et avoir une image globale du projet. Le Service de l'agriculture exige un minimum d'emprise de la zone sportive sur la zone agricole. Le projet doit permettre au propriétaire d'exercer son activité équestre en envisageant un développement raisonnable de cette dernière. Cependant, les courts de tennis et le terrain vert doivent être implantés à l'écart du périmètre des chevaux, pour des raisons de sécurité. Le projet propose une synergie entre club-house, terrains communaux, buvette et vestiaires.

La mairie prépare une convention entre le propriétaire et la commune et calcule les coûts de cette opération avant d'engager la procédure. Elle a mandaté le bureau d'architectes AR-TER pour affiner le projet.

Durant l'année 2013, la commission Aménagement du territoire et urbanisme a demandé à l'Exécutif de recevoir de nouvelles propositions concernant l'implantation des tennis dans la zone sportive, afin de remplacer les actuels terrains qui seront voués à disparaître avec la construction du projet Vandœuvres Esplanade. À fin 2013, deux nouveaux plans ont été présentés sur lesquels les tennis ont été rapprochés du manège.

La Commune reste par ailleurs vivement intéressée par le déclassement de la parcelle Gardy en zone 4B (utilité publique) pour y déplacer les infrastructures de la voirie, la caserne des sapeurs-pompiers et la déchèterie située actuellement au centre du village.

Le but est de suivre l'avancement des dossiers zone sportive et zone 4B (utilité publique) de manière indépendante et en parallèle. La commune attendait en fin d'année les décisions définitives de la famille Pradervand concernant l'acceptation ou non des tennis communaux.

Le dossier et la délibération, concernant la promesse d'achat, sont reportés à une date ultérieure, en 2014. L'intérêt communal serait d'englober l'ensemble du secteur dans la même demande de déclassement pour créer une zone sportive et une zone 4B (intérêt public).

Bâtiments

Des travaux visant à réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments communaux, un meilleur confort thermique pour le jardin d'enfants et la réfection du parking communal ont été les chantiers importants de la commune. La vente de la Maison Bianchi tourne la page sur les différents projets d'adaptation.

Après avoir analysé différents projets de réhabilitation, le conseil municipal a pris la décision de vendre la maison Bianchi, faute d'avoir pu trouver un consensus sur son affectation. Depuis son acquisition en 2004, le bâtiment a fait l'objet de plusieurs projets intéressants qui ont parfois suscité des débats animés au sein du Conseil municipal.

La rénovation et la mise aux normes de sécurité des parkings communaux intérieur et extérieur ont été réalisées durant l'année et la réfection s'est achevée en automne 2013. Le parking souterrain public et



privé de 128 places et le parking extérieur sont à présent sécurisés et payants.

Divers travaux d'entretien pour améliorer les façades des bâtiments locatifs communaux sur la route de Meinier ont également été menés durant cette année.

Les commissions Bâtiments et Énergie & Développement durable ont souhaité évaluer les bâtiments communaux sous l'angle énergétique, avant d'entreprendre des actions précises. Deux études ont été menées parallèlement : la première concerne le calcul de l'IDC des bâtiments communaux (dossier présenté par des experts externes), la seconde a été effectuée sous l'angle « Cité de l'énergie » et a pour but d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les conseillers communaux pourront ainsi prendre des décisions en connaissance de cause.

L'entretien et la rénovation des bâtiments communaux ont occupé une large place dans les préoccupations des autorités communales.

Dans le bâtiment de la mairie, une réfection des menuiseries extérieures ainsi que l'installation de nouvelles fenêtres (doublage des vitrages) devraient permettre d'améliorer l'isolation thermique. De même, le changement des fenêtres de la conciergerie apportera une économie thermique du logement de fonction et de la petite salle de la tour, alors occupée par l'archiviste.



Au centre communal, des travaux d'étanchéité de la toiture contre les invasions de fouines ont été réalisés, ainsi que des travaux d'entretien des boiseries des façades côté sud.

Dans la nouvelle école, des travaux ont été menés pour l'amélioration thermique des combles, suite aux dégâts des eaux provoqués par le gel en hiver 2012.

Les peintures des façades et l'installation d'un éclairage écologique avec détecteurs de présence ont été achevées durant l'année.



Le jardin d'enfants Le Toboggan, qui occupe un bâtiment de l'ancienne école, a nécessité des travaux d'isolation qui avaient été décidés l'année précédente. Ces travaux comportaient l'isolation de la toiture, du sol, de la paroi nord, des travaux de réfection du sol et des murs et la suppression des cache-radiateurs. Le but était de pouvoir garantir un chauffage optimal des locaux destinés aux tout petits.

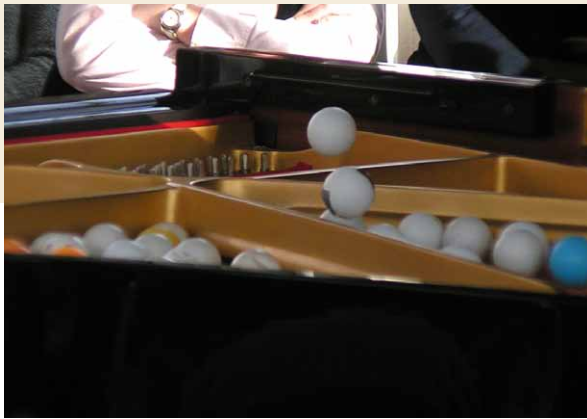


Culture et Manifestations

Tout au long de l'année 2013, l'agenda culturel de Vandœuvres a proposé de nombreuses rencontres et événements qui ont mis à l'honneur la musique classique mais surtout la littérature et le théâtre.

Musique

La commune de Vandœuvres, comme 15 autres communes genevoises, a accueilli le **Festival Antigél**. Le concept est de produire des stars internationales et des artistes locaux dans des lieux insolites. C'est dans le cadre idyllique de l'Orangerie de la Fondation Hardt que le Festival Antigél, en collaboration avec la commune de Vandœuvres, a organisé le concert du pianiste Hauschka, le 10 février 2013.



Concert des enfants

Le 17 décembre 2013, quatre classes ont participé à un **concert de Noël donné à la cathédrale Saint-Pierre**. Trois écoles étaient présentes : Vandœuvres, Crêts-de-Champel et Livron.

Littérature

Philippe Lüscher, homme de théâtre et directeur artistique de la Fondation Johnny Aubert-Tournier, a eu l'excellente idée de créer annuellement un cycle de cafés littéraires. Ceux-ci se déroulent au siège de la fondation, dans le bel ensemble des Maisons Mainou. Les **Cafés littéraires des Maisons Mainou** sont l'occasion, selon leur animateur, de découvrir un auteur résidant en Suisse, à travers des extraits de ses écrits. La séance de lecture se déroule soit dans le parc, soit dans un des salons, selon la saison ; elle est suivie d'une réception, qui permet au public d'échanger avec l'auteur, d'approfondir un sujet évoqué durant l'exposé et de rencontrer les résidents temporaires de la fondation.

Monuments et sites

Notons qu'une **visite des Maisons Mainou** a été organisée en septembre par la Fondation Johnny Aubert-Tournier et leur architecte pour présenter les travaux restant à réaliser, principalement les menuiseries extérieures du bâtiment 131 afin d'en améliorer l'isolation. Ce bâtiment étant classé, les directives de la Commission des monuments et des sites doivent être respectées scrupuleusement. La commune participe au financement de cette rénovation.

Théâtre

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, à plusieurs reprises auparavant, la commune a offert en 2013 aux Vandœuvriens, six soirées au **Théâtre du Crève-Cœur** à Cologny : *Beckett et Genet, un thé à Tanger* en février, *Ma petite Monique* et *Miserez invite Cuche et Barbezat* en mai, *Le neveu de Rameau* en septembre, *La Poupée Titanic* en octobre et *L'Opéra dans tous ses états* en décembre.

Fête du 1^{er} Août

La population a été conviée à célébrer la **fête du 1^{er} Août** au parc de la mairie. La cérémonie a débuté par une prestation du groupe folklorique La Colombière, suivie de la sonnerie des cloches, du cortège aux

lampions des enfants et de la partie officielle. Cette dernière a été ouverte par une allocution de Madame le Maire Catherine Kuffer, puis s'est poursuivie par la Prière patriotique chantée par l'assistance, une allocution de Madame Janine Hagmann, ancien maire, le Cantique suisse chanté par l'assemblée et le traditionnel feu de joie.

Les Aînés

Déjeuner des Aînés, le 16 janvier 2013

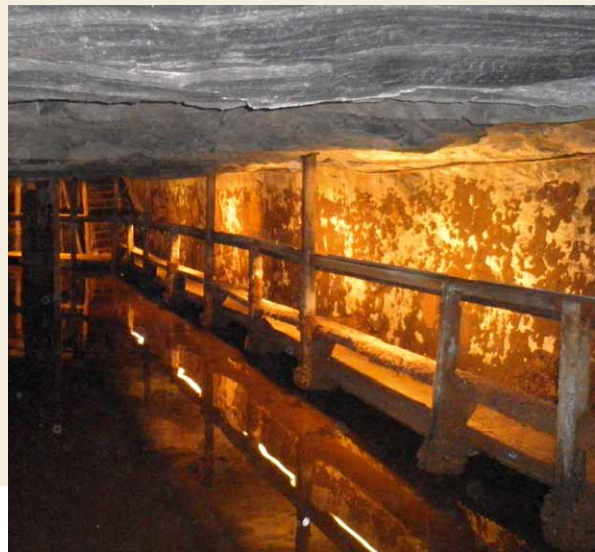
La salle de gymnastique a accueilli près d'une centaine de personnes, sans oublier de nombreux conseillers municipaux, ainsi que les membres de l'exécutif, pour le traditionnel déjeuner de janvier. Après le repas, un passionnant documentaire sur le Bhoutan a été présenté et commenté par Monsieur Jean-Marc Aeschmann, habitant de la commune et chef du chœur *Arte Musica*.

Sortie des Aînés aux Salines de Bex, le 5 juin 2013

Pour la sortie de printemps, la commune a organisé pour les Aînés une journée culturelle et récréative. Les participants ont été pris en charge par le personnel des Salines de Bex, qui font partie du patrimoine historique et culturel local. Les Aînés ont visité la galerie à pied, puis on leur a présenté un film instructif sur le travail effectué dans ces lieux. Un repas typique a suivi cette visite.

Sortie d'automne des Aînés au spectacle de la Revue

En novembre, la commune a organisé une soirée à la traditionnelle Revue genevoise donnée au Casino-Théâtre. Ce spectacle satirique sur la vie et l'actualité genevoises se met au goût du jour, année après année. Plus d'une centaine d'Aînés ont reçu une collation avant le spectacle, dans les salons du théâtre.



Marchés

Plusieurs habitants ont fait part de leur satisfaction de voir s'installer un petit **marché** tous les mardis matin, sur la place de Vandœuvres. Non seulement il anime le centre du village, mais il rend aussi service à plusieurs habitants et contribue à créer un lieu de rencontre et de partage.

Les commerçants qui ont participé au **marché de Noël** (30 novembre 2013) sont satisfaits de sa fréquentation et entendent poursuivre leur collaboration l'année prochaine. Le traditionnel vide-greniers, qui s'est déroulé le premier samedi de mai, a toujours le même succès.

Énergie et développement durable

La priorité de la commune en matière d'énergie et de développement durable est de remplir plus de la moitié des exigences de la Cité de l'énergie afin d'être labellisée d'ici fin 2014.

La commune souhaite connaître la situation actuelle des bâtiments communaux afin de dessiner les futurs investissements et les économies financières et énergétiques à réaliser.

La commission Énergie et développement durable travaille à l'obtention du label « Cité de l'énergie ». Pour ce faire, il faut remplir au minimum 50 points des 100 exigences demandées dans le cahier des charges. Pour faire avancer ce projet, la commune a fait appel à deux éco-conseillers qui ont été mandatés pour étudier les bâtiments communaux. Ceux-ci ont fait un tour d'horizon, visité des immeubles de l'extérieur et de l'intérieur, et étudié dans le détail les plans et les consommations des bâtiments. Afin d'obtenir un **bilan thermique des bâtiments communaux**, ils effectueront une modélisation des bâtiments. Un plan financier précis sera établi avant de prévoir des travaux, dont l'amortissement est prévu sur plusieurs dizaines d'années.

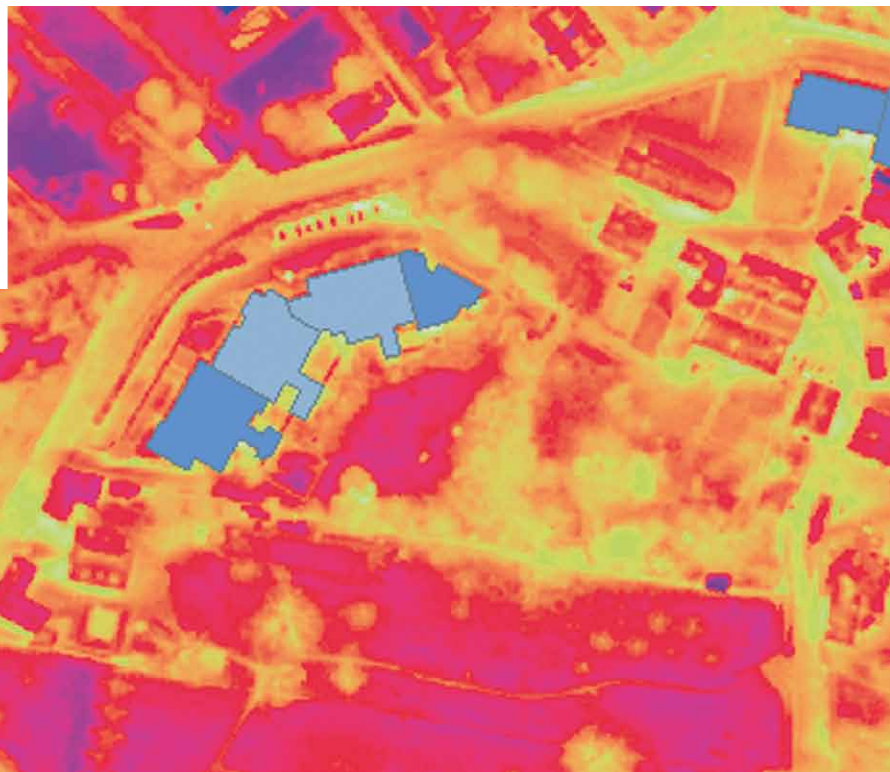
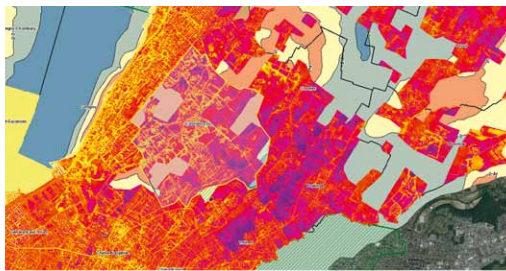
D'autre part la commune doit répondre aux exigences de l'Office cantonal de l'énergie concernant l'indice de chaleur IDC de tous les bâtiments propriété de la commune. Des études ont été menées depuis 2010 pour dresser une **comptabilité énergétique** complète qui regroupe toutes les consommations de chauffage (mazout, gaz), d'électricité et d'eau. Les travaux menés sur le terrain permettent de faire avancer ces dossiers en parallèle. Le but étant d'optimiser la consommation énergétique et d'encourager l'utilisation d'énergies renouvelables se substituant aux énergies fossiles et nucléaire.

En outre, la municipalité répond aux nombreuses demandes d'organismes actifs dans le développement durable. Ceux-ci publient régulièrement les réalisations et les résultats des collectivités dans le domaine des économies d'énergie.

De nombreuses pistes de travail ont été également poursuivies tout au long de l'année 2013. Le but est de gérer de façon autonome dès 2015 le programme EnerCoach qui donne la comptabilité énergétique de tous nos immeubles. Un projet de **remplacement de l'éclairage classique par du LED** dans les bâtiments de l'école, du centre communal et de la voirie est en cours d'étude. Ce projet s'inscrirait dans la suite du remplacement de l'éclairage urbain réalisé avec la technologie LED.

L'organisation d'une thermographie fine de tous les bâtiments publics, à l'aide de caméras thermiques prêtées par d'autres villes, permettrait de constater des anomalies dans certains bâtiments et sera présentée aux conseillers municipaux.

Enfin, le projet d'organiser des conférences de courte durée, ouvertes au public pour donner des informations sur les chaudières, les panneaux solaires et les ampoules LED, fait son chemin.



Environnement et paysage

Dans un souci de protection de l'environnement, la commission Environnement et paysage s'est réunie à plusieurs reprises en 2013, afin de poursuivre ses démarches sur trois mesures concernant les corridors biologiques.

Éléments de liaison entre les espaces naturels, les corridors biologiques jouent un rôle primordial pour la préservation de la biodiversité. Conscients depuis 2007 de l'enjeu que constitue le maintien de la biodiversité sur notre bassin transfrontalier, les partenaires du Grand Genève ont fait de la préservation des espaces naturels et de leur connexion une de leurs priorités. La signature en novembre 2012 des premiers contrats corridors biologiques transfrontaliers est le résultat de cette volonté. Les enjeux du contrat Arve-Lac contribuent clairement à la qualité de notre environnement. Pour répondre à ces enjeux, les partenaires du contrat ont validé pour l'année 2013 pas moins de 40 mesures.

La Commission de l'environnement et du paysage a reçu deux experts de la Direction générale nature et paysage (DGNP) concernant le Corridor Arve-Lac. Ce projet compte un volet réglementaire : l'inscription au plan directeur, des mesures de travaux à entreprendre et des études complémentaires.

Une mesure concrète qui touche la commune : la « pénétrante de verdure » de Vandœuvres. C'est une connexion biologique entourée de zones habitées, à laquelle il faut garantir un espace inconstructible. Pour ce faire, il faut identifier le contour de cette zone sur le territoire, le cartographier, en décrire les surfaces au niveau foncier, prévoir éventuellement des mesures d'amélioration. Les études ont été menées en 2013, selon le calendrier communal. Le plan de financement est réparti pour moitié entre la commune de Vandœuvres et l'Etat de Genève.

En 2013, la commune de Vandœuvres a poursuivi ses travaux sur trois mesures.

- La renaturation du nant de Bessinge (mesure 40), dont le but est de remettre à ciel ouvert le cours d'eau.
- Le projet du couloir biologique du nord. Cette mesure intégrera finalement les communes de Choulex et Vandœuvres (mesure 23) ; son but est de protéger la pénétrante de verdure et d'y favoriser la biodiversité.
- Les corridors biologiques (mesure 22) dont le but est de protéger une zone de verdure sur la commune.

Gestion des déchets

Le poste des déchets étant le plus gros du département, une question de fond a été inscrite lors des débats qui se sont déroulés en 2013, afin de déterminer si la commune doit taxer la destruction des déchets des entreprises. Des études plus poussées, demandées en cours d'année viendront éclairer les débats.

Concernant la déchèterie communale, la commission a fait la demande que la Mairie installe un panneau de signalisation pour un usage correct des lieux. Cette installation a été aménagée durant l'année. La Mairie attend un comportement correct et écologique de ses administrés tant pour la déchèterie que pour le système de poubelles à tri, installées sur le territoire communal.

Depuis plusieurs années, les déchets verts de la commune sont pris en charge par le Groupement des composteurs en bord de champs. Cette méthode a fait ses preuves, chiffres à l'appui.

Renaturation des cours d'eau

La commune compte trois cours d'eau : la Seymaz, le nant de Bessinge et le nant du Moulonais, pour lesquels les autorités communales poursuivent leurs efforts de conservation et de renaturation. Le nant de Bessinge qui fut canalisé sur les deux tiers, bénéficie de son intégration dans les corridors biologiques. Cet aspect permettra de faire avancer sa nouvelle configuration et de lui rendre son tracé naturel.

La Mairie a reçu, pour préavis communal, le dossier relatif à la renaturation du lit et des berges de la Seymaz entre le Pont-Bochet et le pont Ladame. Celui-ci a été déposé à la Mairie pour consultation en 2013. Il s'agit de démolir la cunette bétonnée et de recréer des méandres au cours d'eau, de replanter des espèces végétales, d'éloigner le cheminement piétonnier du cours d'eau et de rénover les zones de détente. Ce projet cantonal prévoit de démarrer les travaux en 2014.

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2642	2674	2676	2573	2586
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	824.00	762.14	801.37	817.03	794.81
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	312.04	285.01	299.46	317.53	307.41
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	88.58	97.21	106.78	105.66	111.70
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	33.52	36.35	39.90	41.06	43.19
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	894.63	963.88	968.65	978.02	978.12
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	338.60	360.46	361.97	380.10	378.23
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	57.43	58.24	63.21	56.49	59.18
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	21.73	21.78	23.62	21.95	22.88
PET (tonne)	-	-	3.50	5.46	7.83	6.45	6.31	5.34
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.12	2.92	2.47	1.71	1.92
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	5.71	7.52	7.60	8.16	6.18
HUILES (tonne)	-	-	-	0.80	0.80	0.80	0.60	(*) 0.40
BOIS (tonne)	-	-	-	25.00	-	29.00	0.00	0.00
METAUX (tonne)	-	-	-	23.00	10.67	48.00	12.15	12.83
PILES (tonne)	-	-	-	1.00	1.00	1.00	0.40	0.40
CAPSULES DE CAFE (tonne)	-	-	-	2.50	2.50	2.50	2.00	2.00

(*) : le conteneur à huiles minérales a été supprimé dans le courant de l'année 2013 suite aux nombreux actes d'indiscipline et non-respect des consignes élémentaires pour assurer la bonne tenue de la déchetterie communale.

Selon les récents chiffres des statistiques cantonales de 2012, la Commune de Vandœuvres a diminué son taux de recyclage de 0.5% en passant de 60.6% (2011) à 60.1% (2012) et, de ce fait, se positionne au 4ème rang (en 2012), contre un 2ème rang en 2011, derrière les Communes de Céligny (65.3%), Anières (61.9%), Cartigny (60.5%).

Il est intéressant de noter que depuis 2007, le tonnage des déchets verts, provenant des jardins particuliers et de la voirie communale, est plus important que le tonnage des déchets ménagers.

Jeunesse et sport

En 2013, la commune a accueilli le Tour pédestre du canton de Genève en organisant la logistique nécessaire. Elle a soutenu tout au long de l'année des manifestations et des associations sportives. Les démarches pour une offre d'encadrement des tout petits ont été couronnées de succès.

La commune a entrepris des démarches pour augmenter le nombre de places qui n'étaient alors que de 5 à la crèche La Louchette à Cologny. Dès lors, la commune dispose de 10 places. Il y a actuellement 8 enfants qui fréquentent la crèche, mais cela ne représente que le 6,7 % du taux d'occupation, du fait que certains enfants ne fréquentent pas l'établissement à plein temps. Le jardin d'enfants Le Toboggan

et la garderie d'enfants Les Mille et une Pattes, situés dans l'ancienne école de Vandœuvres, accueillent les enfants d'âge préscolaire sur inscription.

L'école de Vandœuvres a accueilli trois nouveaux instituteurs en 2013 à la suite de départs à la retraite. La commune a développé l'enseignement grâce à l'informatique. Pour ce faire, elle a inscrit l'établissement scolaire comme une école pilote dans le



projet MITIC. Ce projet prévoit l'installation de tableaux numériques et l'achat de 25 ordinateurs portables comme supports éducatifs. A noter que le nombre d'élèves est stable avec 126 élèves sur l'année scolaire 2012-2013 et 125 élèves en 2013-2014. Depuis plusieurs années, l'école accueille six classes en tout.

Les Promotions ont eu lieu le samedi 29 juin. Cette manifestation a été l'occasion d'écouter la production des élèves - des chants interprétés par tous les degrés de la 1P à la 8P - sur le thème du soleil, suivie des animations traditionnelles, dont la promenade en poneys.



La bibliothèque est installée dans des locaux remis à neuf de l'école de Vandœuvres. Le Bibliobus a été présent devant le Centre commercial à neuf reprises durant l'année, les jeudis selon le calendrier communiqué à l'école, à la mairie et dans le journal La Coquille. Notons que l'Association Communes-Ecole, dispense plus de 50 cours pour adultes et adolescents (dès 16 ans) dans sept domaines : arts, culture, détente, informatique, langues, sports et voile.

C'est dans cette dernière discipline que deux navigateurs vandœuvriens se sont illustrés sur le Léman en arrivant deuxièmes lors du challenge « Les Cinq jours du Léman », la plus longue régates d'endurance en bassin fermé d'Europe.

La commune subventionne un certain nombre d'associations, clubs et manifestations sportives tout au long de l'année dans des domaines sportifs divers allant des concours hippiques, au handball, tir, gymnastique, demi-marathon, wakeboard, roller slalom, disc golf, etc.

De plus, en 2013, elle a mis en place la logistique nécessaire pour accueillir le Tour pédestre du canton de Genève. Les conseillers municipaux sont venus apporter leur aide aux pompiers, aux membres de l'ORPC et aux cantonniers pour une bonne gestion de la circulation, du parking et du service des repas. La course, qui s'est déroulée par une fin de journée splendide, a été un succès total.

Routes et mobilité

La commission des routes et de la mobilité s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2013 afin de passer en revue les nombreux points qui étaient à l'ordre du jour, d'entendre les demandes des habitants en matière de sécurité et de statuer sur des aspects particulièrement sensibles de la commune.

Au cours de l'année passée, la DGNP a fait des remarques sur le projet de modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts, concernant la **protection des arbres et des haies**, et un nouveau plan a dû être présenté en commission. Des dalles racinaires ont été ajoutées, la sinuosité située entre les deux virages du chemin a été remplacée par un seuil à 5 % et certains propriétaires devront déplacer leurs haies ou leurs clôtures, qui empiètent sur le domaine public. Le but est de protéger les chênes et de déplacer la chaussée du côté des habitations.

En avril, la commission a reçu des représentants de la Direction générale de la mobilité (DGM) afin d'avoir leur avis sur la question d'une vitesse limitée dans certains secteurs.

La question de la mise à 30 km/h du **chemin des Hauts-Crêts** est partie d'un projet de modération du trafic dans le secteur, à la suite de la demande de riverains du chemin de l'Ecorcherie. Deux secteurs de la commune ont déjà été mis en zone 30 et il en reste un troisième à réaliser. En décembre, la commission a choisi d'attendre la réalisation de la zone 30 secteur Ecorcherie, pour prendre une décision sur un contresens vélo cycliste sur le chemin Vert.

Un projet de modération dans le village est en suspens en raison de la construction des immeubles Esplanade qui générera un gros chantier.

La commune de Chêne-Bougeries ayant instauré une zone bleue dans tout le secteur, la commission a

souhaité que la limitation de la durée du stationnement à quatre heures à la Blonde, aux Buclines et au Petit-Pont soit mise en place dès que possible, afin d'éviter un effet domino.

La commune de Vandœuvres a été convoquée par la DGM pour le **plan Mobilités 2030**. En novembre dernier, un forum avait été organisé pour discuter des mesures à prendre. Sur la base des études réalisées et du forum, le plan directeur va être mis en consultation des communes sous la forme de plans directeurs sectoriels.

Suite à la pétition « Le chemin de l'école est devenu trop dangereux !!! », la commission a organisé une audition des pétitionnaires. Elle a confirmé que la sécurité des enfants reste la première des priorités. Le déplacement du passage pour piétons situé devant le 12, route de Meinier vers la boulangerie a été réalisé. La mairie envisage également des mesures provisoires pendant les travaux des immeubles de l'Esplanade. Notons que la commune a recours à cinq patrouilles scolaires dont le travail et la vigilance sont indispensables à la sécurité des enfants.

Le chantier de rénovation et de sécurisation dans le **parking communal** s'est déroulé selon le calendrier prévu et les grandes nuisances occasionnées par les fermetures alternatives des différentes zones de stationnement sont à présent terminées. Le parking a été ouvert le 4 novembre. La mairie a également reconduit les prestations relatives à la mobilité : abonnements TPG et cartes journalières CFF.

Financière et administrative

La première séance de l'année a été consacrée au dossier de la Caisse de pension du personnel communal (CAP), déjà abordé lors de la dernière séance de l'année précédente (voir le même chapitre du rapport administratif 2012 pour une explication détaillée de la question).

À l'issue du débat, le projet de délibération approuvant un crédit budgétaire supplémentaire concernant la transformation de la CAP a été préavisé favorablement par la commission.

En fin de séance, le président a relevé l'ampleur des fluctuations dans les projections financières communiquées par le canton à notre commune. Il a également été question de la révision de la péréquation financière intercommunale.

Au mois d'avril, la commission a procédé à l'examen des comptes 2012 de la commune. Le président a relevé que les résultats étaient bons, mais que sur les presque 12 mio de revenus, on ne comptait que 7,4 mio de vraie production fiscale, le reste constituant

des correctifs des années précédentes. Il a également relevé que la provision pour débiteurs fiscaux a pu être remontée à 79 %, grâce à un budget 2012 serré, alors qu'elle avait dû être baissée à 39 % en 2011 pour équilibrer les comptes.

Une commissaire a salué l'énorme effort de diminution des charges qui avait été fourni par le Conseil et les présidents de commission, et il a été fait part d'un prochain rendez-vous avec le directeur de l'administration fiscale cantonale, afin de lui demander par quel moyen il serait possible d'éviter l'énorme volatilité financière que subit la commune, sachant qu'elle s'est serrée la ceinture pendant une année, pour terminer celle-ci avec des résultats nettement supérieurs aux prévisions.

Il a été relevé qu'en 2013, la contribution de la commune à la péréquation intercommunale allait fortement augmenter, en raison de ces bons résultats.

Les revenus communaux se sont élevés à Fr. 11'925'021.-, soit en hausse de Fr. 5'412'131.- par rapport à 2011. Les charges, pour leur part, se sont élevées à Fr. 11'874'896.- contre Fr. 6'377'602.- en 2011.

En fin de séance, l'Exécutif a fait part à la commission de la possibilité d'augmenter de quatre à dix le nombre de places qui pourraient être réservées aux enfants de Vandœuvres dans la crèche intercommunale de Cologny. Ces dix places coûteraient à la commune Fr. 225'000.- par année, moins Fr. 100'000.- qui seraient reversés par le fonds intercommunal, deux ans plus tard, dans le cadre de la péréquation intercommunale.

La séance suivante, tenue en avril également, a été entièrement consacrée à l'examen de cette proposition. Il a d'abord été précisé qu'une place pour un enfant hors convention coûte Fr. 33'000.- aux parents, sans subvention aucune. À notre commune, elle coûterait aussi Fr. 33'000.-, mais ce montant serait divisé en trois tiers, le premier étant le montant facturé aux parents, calculé sur la base d'un revenu médian des parents des communes de Vandœuvres et de Cologny, le deuxième étant le montant de Fr. 22'500.- facturé à la commune, et le troisième étant le montant de Fr. 10'000.- récupéré par la péréquation intercommunale. Il a été ajouté que le montant de Fr. 22'500.- est fluctuant et pourra être réajusté les années suivantes, dans la mesure où il dépend de la part versée par les parents.

L'Exécutif a par ailleurs relevé qu'il est inscrit dans la Constitution genevoise que les communes doivent répondre au besoin d'accès des familles aux structures de la petite enfance.

À l'issue de cette discussion, la commission s'est déclarée favorable au principe de la signature d'une convention relative à la crèche intercommunale de Cologny.

La commission s'est à nouveau réunie en juin, afin de préavisier un projet de délibération relatif à l'ouverture d'un crédit d'étude destiné aux travaux préparatoires de la construction de logements et de places de parking à la route de Meinier.

Avant d'aborder l'objet principal de cette séance, l'Exécutif a fait part de son rendez-vous avec des représentants du département des finances, dont le directeur de l'administration fiscale. Ces derniers ont relevé que leurs estimations globales sont bonnes, mais que notre commune a la particularité d'avoir des dossiers fiscaux difficiles, qui restent par conséquent longtemps des estimations, et qu'une conjonction d'éléments ont joué sur la fluctuation des rentrées fiscales (mauvaise conjoncture en 2010 et 2011, modification de la loi d'imposition des personnes physiques, bouclier fiscal en 2011, système post-numerando).

Concernant le crédit d'étude précité, le président a expliqué que le projet est divisé en deux parties, l'une relevant du patrimoine administratif, l'autre du patrimoine financier. Il a présenté ensuite le plan financier du projet, basé sur un coût de Fr. 760.- le mètre cube de construction, en précisant qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'un plan général, car le projet n'était pas encore défini dans tous ses détails. À l'unanimité, la commission a préavisé favorablement le crédit d'étude, d'un montant de Fr. 1'900'000.-.

À fin août, la commission a examiné une pétition et un projet de délibération concernant la vente de la parcelle sise 2, chemin du Manoret, soit la maison Bianchi. La pétition, munie de 129 signatures, demandait que la commune renonce à cette vente. La commission, à l'unanimité, a préavisé le classement de cette pétition. Il a été rappelé qu'aucun des projets étudiés par la commune pour réhabiliter cette maison n'a pu aboutir, en raison des contraintes posées les différents départements du canton et par les oppositions de la population vandœuvrienne. Il a également été précisé que le bâtiment serait conservé, les acquéreurs ayant l'intention d'en faire leur maison familiale. La commission a préavisé positivement le projet de délibération autorisant le maire à vendre cette parcelle, pour un montant de Fr. 2'700'000.-.



Les deux dernières séances de l'année, au mois d'octobre, ont été consacrées à l'examen du budget 2014 de la commune. La débat a débuté par le constat que le produit fiscal net baisse diminue depuis quatre à cinq ans, mais que la plus-value réalisée sur la vente de la maison Bianchi, de Fr. 500'000.-, permettrait d'équilibrer les revenus en conservant un centime additionnel inchangé à 31, ainsi qu'une marge de 6 % sur les revenus fiscaux des personnes physiques et de 5 % sur ceux des personnes morales. Au cours du débat qui s'ensuivit, les points suivants ont notamment été abordés : la rémunération et le taux d'indexation des salaires du personnel, ainsi que le mois de référence pour sa prise en compte (un amendement demandant de le baisser de 0,8 à 0,1 % a été refusé avec une voix d'écart), les indemnités de l'Exécutif, dont une demande de baisse de 20 % est retirée après discussion, les retraites d'anciens membres de l'Exécutif ou employés communaux, les honoraires relatifs à la rédaction de procès-verbaux de commissions et du Conseil municipal, divers travaux dans les bâtiments communaux, le maintien ou non d'un poste d'agent de la police municipale (un amendement demandant sa suppression est



refusé avec une voix d'écart), les subventions accordées aux deux fondations culturelles sises sur la commune, le spectacle d'été 2014, le montant de l'aide sociale (abaissé de Fr. 100'000.- à Fr. 85'000.-), les forfaits versés aux SIG pour l'eau des fontaines (le montant est abaissé de Fr. 45'000.- à Fr. 30'000.-, certains forfaits ne correspondant pas au débit réel, et en vue d'une réduction généralisée du débit des fontaines de la commune) et la subvention à Genilem (une demande d'augmentation de Fr. 7'000.- à Fr. 10'000.- est refusée). À l'issue de ces deux réunions, les trois projets de délibérations relatifs au budget ont été préavisés favorablement par la commission.

Information et publications

La commune a développé un réseau qui compte désormais trois points d'accès WiFi publics et gratuits. Les perspectives d'avenir sur lesquelles travaille la commission information et publications sont la fibre optique et un nouveau site Internet.

Pour la 12^e année consécutive, le journal communal *La Coquille* paraît deux fois par an. Il est rédigé par les membres de la commission Information et publications et les représentants de l'Exécutif. Ce journal rend compte des activités de la Mairie et du Conseil municipal, ainsi que de la vie dans la commune. De plus, il donne une visibilité aux associations locales et un aperçu des activités culturelles, musicales et sportives.

La commission information et publications a travaillé à l'installation de bornes WiFi pour la commune. Courant 2013, trois bornes ont été installées, soit deux au centre communal et une dans la salle des combles de l'école. Cette technologie permet de créer des réseaux sans fil et d'accéder à Internet, via un ordinateur ou un téléphone mobile.

Elle s'est également penchée sur la modernisation de son site Internet. Le site web actuel n'a pas été modifié depuis sa création il y a plusieurs années et

devient un peu obsolète. À l'exemple d'autres communes genevoises, le projet serait de l'adapter à une arborescence et à une présentation plus modernes. Il s'agirait de réaliser un site i-com adapté aux plateformes Internet des municipalités et de prévoir une formation du personnel municipal. En attendant une refonte plus audacieuse, la Mairie veille à une gestion rigoureuse et à une mise à jour fréquente du site actuel www.vandoeuvres.ch.

En 2013, la Mairie a poursuivi ses démarches auprès des SIG et de Swisscom, afin que la fibre optique soit déployée le plus rapidement possible sur la commune. Les Autorités ont ainsi donné suite aux plaintes répétées de nombreux habitants, qui trouvent les débits internet très insuffisants à Vandœuvres. Malgré ces démarches insistantes, aucune avancée n'a malheureusement été observée à ce sujet en 2013, ni aucun calendrier précis communiqué aux Autorités par les responsables de ces entreprises.

Sécurité et naturalisations

Le rôle essentiel de l'agent de police municipale (APM) et des sapeurs-pompiers est reconnu : il est inscrit au cœur des démarches de la commission chargée de la sécurité et sera développé par des partenariats intercommunaux.

Depuis mai 2010, la Commune de Vandœuvres dispose des compétences d'un agent de police municipale. Le rôle de l'APM est un travail de proximité. Celui-ci fait des patrouilles régulières dans le village et peut procéder à des interpellations. En tant qu'agent de proximité, il donne des conseils aux habitants et effectue également des patrouilles de nuit et durant les week-ends. Il travaille régulièrement en collaboration avec les agents de Chêne-Bougeries. Il se tient pratiquement tous les jours aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Les autorités municipales se sont penchées sur un projet de partenariat des compagnies de sapeurs-pompiers de Choulex, Cologny et Vandœuvres. À ce jour, le principe d'entraide entre ces communes est déjà appliqué mais sur des bases informelles et pour

de courtes durées. Il est indispensable de prévoir une collaboration ou un partenariat – qui préfigure à terme un regroupement, en raison notamment de l'évolution négative des effectifs et de la difficulté à recruter.

Les tâches principales des sapeurs-pompiers consistent principalement à couper des arbres qui présentent des risques pour la circulation, les habitats et les randonneurs, pomper des fuites d'eau, récupérer des animaux, enlever des nids de guêpes, etc. Ces actions sont indispensables à la bonne marche de la communauté. Les autorités et la commission chargée de la sécurité sont favorables à cette idée de partenariat et ont travaillé de concert pour la faire avancer. Le rapprochement sera effectif dès le 1^{er} janvier 2014. Un calendrier commun de formation et d'exercices inter-compagnies est d'ores et déjà établi.

Groupements communaux



Compagnie des sapeurs-pompiers

Rapport annuel 2013

Au 31 décembre 2013, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres était constituée d'un commandant (premier-lieutenant exerçant cette fonction «ad intérim»), deux sous-officiers supérieurs (fourrier et sergent-major), un sergent, trois caporaux, un appointé et sept sapeurs, pour un effectif de quinze personnes (dont une femme).

La Compagnie totalise, pour l'année 2013, 24 interventions dont le détail est le suivant, selon la typologie consacrée :

- 5 déblaiements sur la voie publique/nature (arbres, branches)
- 9 inondations de bâtiments (caves)
- 2 inondations sur la voie publique (canalisations)
- 1 feu en nature (détritrus; feu de jardin)
- 1 feu d'habitation (sur la commune de Choulex)
- 4 destructions d'animaux (nids de guêpes)
- 2 récupérations d'animaux (nid d'abeilles; chat)

La majeure partie de ces interventions ont été faites sans l'assistance des pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS), hormis les sinistres feu. Certaines d'entre elles se sont désormais faites en partenariat avec la compagnie de Choulex et Cologny. Ce nombre est notablement inférieur à celui des années précédentes et représente, en moyenne, près de deux interventions par mois. Pour l'année 2013, les inondations et déblaiement d'arbres et branches tombés sur la chaussée en constituent la majorité, suivies de la destruction de nids de guêpes.

Les sapeurs-pompiers ont effectué leur cinq exercices de compagnie annuels obligatoires, dont un a eu lieu une journée complète sur la place d'exercice d'Epeisse, dans le Mandement, lequel a réuni les compagnies de Choulex, Cologny et Vandœuvres. Six exercices PR (protection de la respiration) ont eu lieu, le plus souvent en association avec les compagnies de Choulex et Cologny. La Compagnie a en outre réussi l'Inspection qui a lieu tous les trois ans; elle s'est effectuée, pour partie, avec la compagnie de Choulex et a montré le bon degré de coopération entre ces deux corps de sapeurs-pompiers.

Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation et sécurité, notamment lors de la course pédestre à travers le canton dont une étape a eu lieu en juin sur une notre commune. Il en a été de même lors de l'Escalade. Comme de coutume, les pompiers ont participé

de manière active (sécurité, repas) aux fêtes des Promotions et du 1^{er} août.

La Compagnie a par ailleurs assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Elle a tenu ses traditionnelles assemblées générales en janvier et juin, sans compter les réunions quasi-mensuelles de l'Etat-major.

Certains sapeurs-pompiers ont suivi les formations, continues ou non, dispensées par la Sécurité civile (aujourd'hui devenue l'Office cantonal de protection de la population et des affaires militaires, OCPPAM). En particulier, les sapeurs Florence Valot et Jeremy Pradervand ont accompli avec succès la formation de Sous-officiers et ont été promu au grade de caporal.

Enfin, les sapeurs-pompiers ont, pour la troisième année consécutive, tenu le bar à huîtres au Marché de Noël en novembre qui a connu un franc succès.

La Compagnie a eu le plaisir d'accueillir en son sein deux nouveaux sapeurs: Paul de Freitas, jeune étudiant à l'Université de Genève et habitant de notre commune, qui a effectué avec succès sa formation de base, ainsi que Mathieu Pradervand, fils de l'ancien capitaine bien connu Thierry Pradervand, et frère du caporal Jeremy Pradervand et du sapeur Frédéric Pradervand. L'équipe Pradervand est désormais au complet!

Ont été enregistrées les démissions de deux sapeurs pour des motifs professionnels ou familiaux. L'un d'entre eux, le caporal Alain Ratte, a servi avec engagement et fidélité au sein du corps des sapeurs-pompiers de Vandœuvres pendant douze ans. Il en est ici sincèrement remercié. De plus, la Compagnie a salué en fin d'année le départ à la retraite de deux piliers de la Compagnie: l'appointé Jean-François Valot, «Jeff» pour les intimes, employé communal bien connu, et le sapeur Serge Guignard. Ces deux sapeurs se sont engagés dans la Compagnie il y a vingt-cinq ans et ont brillé par leur disponibilité et engagement, que ce soit tant lors d'interventions qu'en exercices. Jeff s'est en outre particulièrement distingué comme «homme à tout faire» de la Compagnie, notamment comme surveillant-artificier durant les fêtes du Premier Août. C'est avec émotion que, lors du repas suivant le dernier exercice annuel, la Compagnie a pris congé d'eux et leur a exprimé sa gratitude et reconnaissance pour les services rendus.

La Compagnie a eu la tristesse d'apprendre en avril le décès de Frédéric Margel, «Freddy» pour les familiers, père de Daniel et Philippe, anciens sapeurs de notre corps. Entré aux pompiers en 1974, Freddy a été nommé au grade de caporal en 1978, puis sergent-major en 1986, fonction qu'il a exercée jusqu'à sa retraite en 1999. Ceux qui l'ont connu et côtoyé retiendront particulièrement sa sensibilité ainsi que son caractère consciencieux mis au service de notre compagnie.

Les deux événements marquants resteront, à n'en pas douter, la démission du Capitaine Samuel Castella en

mars et, dans un registre plus heureux, la signature en décembre d'un partenariat avec les compagnies voisines de Cologny et Choulex.

Le Capitaine Castella a quitté la Compagnie après sept ans de commandement et dix-sept ans d'activité; il s'est dévoué sans compter pour notre corps de sapeurs-pompiers, parfois au détriment de sa famille ou sa santé. Qu'il soit vivement remercié pour son engagement. Le commandement «ad intérim» est depuis exercé par le soussigné.

Début décembre, un partenariat dénommé «COLVANCHOU» a été signé par les compagnies de Choulex, Cologny et Vandœuvres.

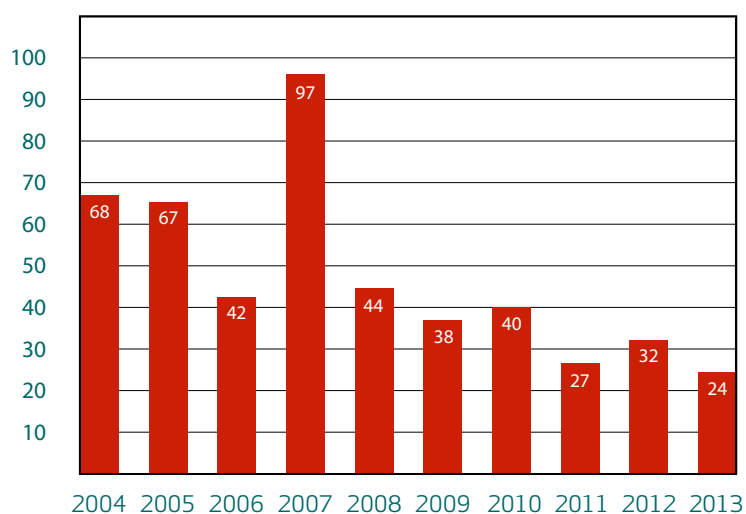


Les services de piquets sont désormais répartis entre les trois partenaires qui s'engagent également à resserrer leur collaboration dans la préparation, l'organisation et la conduite d'exercices, partageant effectifs et matériel lors d'interventions.

Ce partenariat a été conclu le 30 décembre et ses effets sur le terrain se sont immédiatement fait sentir puisque les interventions ont déjà eu lieu sous ce nouveau régime dès le premier jour ! Gageons que cela puisse répondre de manière efficace à la mission des sapeurs-pompiers et garantir la pérennité de notre Compagnie à une époque où ses effectifs sont restreints et le recrutement difficile. Augurons qu'avec cette nouvelle dynamique, l'avenir des pompiers de Vandœuvres se dessinera désormais sous un ciel plus radieux !

Plt. Christophe Imhoos, Cmdt a.i.

Statistique des interventions annuelles des dix dernières années





Club de bridge de Vandœuvres

On ne change pas une formule qui donne satisfaction...

Ainsi les amateurs de bridge de Vandœuvres et des environs continuent à prendre le chemin du centre communal chaque jeudi pour s'adonner à leur jeu préféré. Le club a maintenu le rythme de deux jeudis de parties libres et d'un tournoi la troisième semaine. Selon le désir des membres, des cours de perfectionnement sont régulièrement organisés.

Fidèle à sa tradition, le club de bridge de Vandœuvres accueille avec plaisir tout joueur, quel que soit son niveau, désireux de passer un moment de convivialité dans son sympathique local.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club Pierre Walder

☎ 022 348 87 91

[Michel Hagmann](#)

Les Vand'Oeuvriennes

2013 fut une année plus calme pour notre groupe, avec moins d'activités : nous avons été fidèles aux promotions avec nos beaux et délicieux gâteaux et desserts qui ont ravi les gourmands.

Nous avons été présentes à la journée du lait à notre école, pour le grand bonheur des enfants. Également présentes aux Automnales, à Palexpo, au stand de Genève-Région-Terre-Avenir qui a pour but de mettre en avant les produits genevois.

Le label (GRTA) de proximité de l'agriculture genevoise s'inscrit dans une démarche de développement durable, préserve un espace rural de qualité et participe au développement de l'économie locale.

Nous avons clôturé l'année avec un repas au restaurant communal où nous nous sommes régalées tout en discutant joyeusement des projets pour l'année 2014.

Cette année plus tranquille nous a permis, à chacune, de nous rendre à diverses manifestations communales de notre canton, d'aller à divers marchés pour consommer des produits locaux que nous aimons tant, et aussi de prendre le temps d'apprécier notre belle campagne. C'est avec plaisir que nous accueillons de nouvelles membres, car le groupe vieillit et ne se renouvelle que très peu.

Notre adresse e-mail : Vand'Oeuvriennes@gmail.com

[Isabelle Stalder](#)



Protection civile – ORPC Seymaz – année 2013



Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier, ainsi que Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex en est le président.

M. Stéphane Barbat domicilié à Meinier est toujours le commandant et Monsieur Julien Wyss domicilié à Genève en est son suppléant.

L'office se trouve désormais sur la commune de Choulex, au sein de la mairie.

Interventions au profit de la collectivité

La loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2013 et 2014, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes :

27 avril 2013 : « Courir pour aider »

Une quinzaine d'incorporés ont sécurisé avec les pompiers volontaires de Meinier, le parcours de la course caritative sur la commune de Meinier (course VTT, course à pied et marche).

28 avril 2013 : « Tour de Romandie »

Une dizaine d'incorporés de l'ORPC Seymaz et une centaine d'autres des ORPC du canton de Genève se sont occupées de la sécurité des cyclistes et des piétons qui voulaient traverser le parcours.

5 mai 2013 : « Marathon de Genève »

Une dizaine d'incorporés ont sécurisé le parcours du marathon sur les communes de Meinier et de Gy.

Tour du Canton 12 juin 2013

Une dizaine d'incorporés ont assuré la sécurité du parcours sur la commune de Vandœuvres.

Slow Up 5 août 2013

Une quinzaine d'incorporés s'est déployée sur le parcours, entre Gy et Meinier, afin de sécuriser tous les acteurs de cette manifestation vouée à la mobilité douce.

Pro Natura du 19 au 23 novembre 2013

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette tout près du marais. Nous avons pour mission d'évacuer les arbres coupés par les bûcherons. Il a fallu également en tronçonner et en débiter certains sous la surveillance des professionnels. Cette intervention pour la collectivité

est très populaire dans notre organisation. En effet, le travail effectué dans les bois, permet d'utiliser les connaissances et le matériel de l'Appui et renforce l'esprit de Corps, ce qui engendre un engouement significatif auprès de nos incorporés.

Cours de répétitions

Du 30 au 31 mai 2013 : Contrôle d'abris privés

Il s'agit d'un cours de la Protection & Assistance afin de contrôler les abris PC des immeubles et villas privés.

Cours de répétition PBC du 24 au 25 juin 2013

Les astreints de la PBC ont continué durant ce cours, l'élaboration des fiches relatives aux objets répertoriés dans la liste des biens culturels de notre région.

Cours préparatoire du 13 au 14 septembre 2013

L'Etat Major a préparé jeudi, le plan d'action pour la semaine des 50 ans de la PC. Il a été aidé le lendemain par les cadres de leur service.

Semaine d'actions des 50 ans de la PC, du 16 au 20 septembre 2013

Cette semaine a été ponctuée de diverses activités, liées au 50^{ème}. Une partie des astreints de l'assistance s'est déployée à l'EMS de Vessy, afin d'aider les personnes âgées à déménager dans leur nouveau centre. Un groupe de l'appui est allé à Verbois, pour divers travaux forestiers, dans la réserve naturelle du Moulin de Vert. Ces deux actions étaient dirigées par la Sécurité Civile de Genève. Toutes les ORPC du canton avaient des astreints sur place. De notre côté, nous avons ouvert notre poste de commandement aux « grands » des écoles primaires de notre région. Seul 9 classes ont participé à la visite de notre abri. La journée de mercredi était consacrée aux portes ouvertes pour les élus de nos communes, pour les cadres des compagnies de SP et les APM. Deux groupes de l'appui se sont également déployés sur

notre territoire, afin de commencer les travaux pour la réparation d'une porte blindée, à la Gouille Noire, sur la commune de Choulex, ainsi qu'à la réparation de deux postes du parcours Vita de Gy.

Automnales à Palexpo le 17 et le 18 novembre 2013

La protection civile était l'hôte d'honneur des Automnales 2013 et chaque ORPC s'est vue attribuer des jours de présence pour présenter la protection civile aux visiteurs.

Autres activités

Essai des sirènes le 06 février 2013

Tous les premiers mercredi de février, se déroule l'essai des sirènes partout en Suisse.

Mise à Jour du matériel les 13 avril, 30 et 31 mai 2013

Durant ces cours, les préposés au matériel ont fait toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement des outils de travail. Ils ont aussi profité pour approfondir le rangement du local matériel.

Entretien des constructions 31 septembre, 1^{er} octobre, 8, 14, 15, 28 et 29 novembre, 12 et 13 décembre
Il s'agissait d'effectuer divers travaux dans les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

Séance d'information de la journée des Conscrits, aux Vernets

Des cadres de notre formation se sont portés volontaires, sur demande du Canton, afin de donner toute l'information nécessaire sur la Protection Civile, aux jeunes hommes confrontés à l'obligation de servir, afin qu'ils puissent s'en faire une juste idée.

Séances d'Etat-Major

L'année a été ponctuée régulièrement par des séances d'Etat-Major (formé d'une dizaine de cadres) durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices sont discutés, ainsi que divers sujets.



Compte rendu financier de l'exercice 2013

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandoeuvres, le total de la production 2013 des personnes physiques est de mio. 9'811, soit une baisse par rapport à 2012 de 11.01 % ; pour rappel, en 2011 la production était de mio. 5.845 et pour 2012 mio. 11.024.

Après augmentation de la provision pour débiteurs fiscaux et en tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 10.554.

Charges

Le résultat des dépenses 2013 s'élève à mio 10.207 alors que le budget était de mio 7.976, soit une différence de mio. 2.231 ou 27.97 % de plus que les prévisions.

Ce montant comprend des économies pour mio 0.428, des augmentations de provisions sur débiteurs fiscaux, pour travaux non réalisés en 2013 et reportés sur l'exercice 2014 et des charges supplémentaires pour mio 2.659.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 0.346.

Taux des centimes additionnels : 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2012 et 2013

	31.12.2012 Fr	31.12.2013 Fr
ACTIF	72'379'722.86	74'040'928.65
PATRIMOINE FINANCIER	49'583'504.79	50'516'500.92
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>25'077'076.15</u>	<u>25'656'039.51</u>
100 Caisse	2'431.35	6'542.40
101 Chèques postaux	1'923'615.81	2'073'367.66
102 Banques	17'076'424.15	15'989'174.58
103 Compte de dépôt	6'074'604.84	7'586'954.87
11 <u>AVOIRS</u>	<u>8'786'376.71</u>	<u>9'698'897.29</u>
111 Comptes courants	2'219'325.48	1'798'300.43
112 Impôts à encaisser	6'499'772.52	7'490'721.85
115 Autres débiteurs	16'355.81	31'264.81
118 Compte de liaison	50'922.90	378'610.20
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>15'720'051.93</u>	<u>15'161'564.12</u>
120 Valeurs à revenus fixes	9'715.23	9'724.93
121 Actions et parts sociales	34'155.00	37'174.50
123 Immeubles	15'676'181.70	15'114'664.69
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22'796'218.07	23'524'427.73
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>20'937'118.07</u>	<u>21'715'327.73</u>
141 Ouvrages de génie civil	11'608'917.95	12'063'421.45
143 Terrains bâtis	9'102'251.02	9'501'272.18
146 Mobilier, machines, véhicules	225'949.10	150'634.10
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00
16 <u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>110'000.00</u>	<u>60'000.00</u>
165 Institutions privées	110'000.00	60'000.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	230'045.28	230'275.18

Bilans comparés (suite)

	31.12.2012 Fr	31.12.2013 Fr
PASSIF	72'379'722.86	74'040'928.65
ENGAGEMENTS	5'537'192.34	7'699'535.55
20 <u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>160'467.34</u>	<u>141'266.55</u>
200 Créanciers	0.00	0.00
201 Dépôt de garantie	1'000.00	0.00
208 Compte de liaison	159'467.34	141'266.55
24 <u>PROVISIONS</u>	<u>5'376'725.00</u>	<u>7'558'269.00</u>
240 Compte de fonctionnement	5'376'725.00	7'452'969.00
241 Compte d'investissement	0.00	105'300.00
<i>Financements spéciaux</i>	1'672'372.44	824'867.55
28 <u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>1'672'372.44</u>	<u>824'867.55</u>
282 Taxes d'écoulement	392'684.70	40'676.30
283 Abris PC	75'338.05	100'063.05
288 Immeubles locatifs	1'204'349.69	684'128.20
<i>Fortune</i>	<u>65'170'158.08</u>	<u>65'516'525.55</u>
29 <u>FORTUNE NETTE</u>	<u>65'170'158.08</u>	<u>65'516'525.55</u>
290 Fortune nette	65'170'158.08	65'516'525.55
<i>HORS BILAN, Fonds spéciaux</i>	<u>230'045.28</u>	<u>230'275.18</u>

Boucllement des comptes 2013

Compte de fonctionnement

Charges	8'756'312.31	Revenus	10'554'086.78
Amortissements	1'451'407.00		
Excédent de revenus	346'367.47		
	10'554'086.78		10'554'086.78

Investissements nets

Investissements	2'782'273.71	Subventions d'investissements	185'550.90
		et autres recettes	417'106.15
		Augmentation des investissements nets	2'179'616.66
	2'782'273.71		2'782'273.71

Financement

Augmentation des investissements nets	2'179'616.66	Reprise des amortissements	1'451'407.00
Excédent de financement	0.00	Reprise de l'excédent de revenus	346'367.47
		Insuffisance de financement	381'842.19
	2'179'616.66		2'179'616.66

Variation de la fortune nette

Report au bilan	2'054'064.05	Report au bilan	2'782'273.71
Augmentation de la fortune nette	346'367.47		
Insuffisance de financement	381'842.19		
	2'782'273.71		2'782'273.71

Fortune nette au 31 décembre 2013

	2012		2013	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	25'077'076.15	38.48	25'656'039.51	39.16
Réalisables	1'576'811.93	2.42	1'174'494.19	1.79
Placements	43'870.23	0.07	46'899.43	0.07
Immeubles	15'676'181.70	24.05	15'114'664.69	23.07
PATRIMOINE FINANCIER	42'373'940.01	65.02	41'992'097.82	64.09
Investissements	21'047'118.07	32.30	21'775'327.73	33.24
Participations permanentes	1'749'100.00	2.68	1'749'100.00	2.67
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	22'796'218.07	34.98	23'524'427.73	35.91
FORTUNE NETTE	65'170'158.08	100.00	65'516'525.55	100.00

Compte budgétaire 2013 de fonctionnement

Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
2.304.010.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.574.914.70
301.400.00	Autorités	263.944.75
1.508.435.00	Traitement du personnel	1.461.238.65
136.830.00	Assurances sociales	136.223.90
189.160.00	Caisse de pension et de prévoyance	558.795.75
68.055.00	Assurance maladie et accident	55.816.65
7.700.00	Prestations en nature	2.835.95
85.430.00	Prestations aux pensionnés	93.975.15
7.000.00	Autres charges de personnel	2.083.90
2.576.150.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.429.330.03
69.500.00	Fourniture de bureau, imprimés	67.411.65
109.700.00	Mobilier, matériel, machines	59.298.94
222.500.00	Eau, énergie, combustible	204.908.05
192.700.00	Achats de fournitures et marchandises	167.334.81
618.500.00	Entretien immeuble par des tiers	571.167.54
61.000.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	56.307.48
16.000.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	15.186.50
45.700.00	Dédommagements	36.179.80
1.224.050.00	Honoraires et prestations de tiers	1.189.263.46
16.500.00	Frais divers, cotisations diverses	62.271.80
552.993.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	538.708.44
477.493.00	Péréquation financière intercommunale	477.493.00
75.500.00	Compensation financière aux communes françaises	61.215.44
541.095.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	677.107.44
181.000.00	Au canton	319.460.29
360.095.00	Aux communes genevoises	357.647.15
497.200.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	523.472.40
23.550.00	Cantons	24.064.35
34.700.00	A des entités communales	28.866.65
353.950.00	A des institutions privées	385.541.40
85.000.00	Aide humanitaire à l'étranger	85.000.00
1.504.907.00	AMORTISSEMENT	3.464.186.30
53.500.00	Patrimoine financier	2.012.779.30
1.451.407.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.451.407.00
7.976.355.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	10.207.719.31
20.345.00	EXCEDENT DES REVENUS	346.367.47
7.996.700.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	10.554.086.78

Revenus par nature

BUDGET		RÉSULTAT
8.887.910.00	IMPÔTS	9.968.670.50
8.791.910.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	9.811.118.12
96.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	157.552.38
360.300.00	REVENUS DE BIENS	376.851.48
20.000.00	Intérêts bancaires	11.751.40
100.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	115.890.50
40.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	42.959.50
200.300.00	Revenus du patrimoine administratif	206.250.08
61.500.00	REVENUS DIVERS	154.383.70
9.500.00	Emoluments administratifs	7.820.00
35.000.00	Redevance pour prestations de service	36.780.25
15.000.00	Ventes de marchandises	14.947.90
2.000.00	Dédommagements de tiers	94.835.55
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	24.095.55
17.700.00	Part à des recettes cantonales	24.095.55
0.00	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	3.868.00
0.00	Dédommagements des communes genevoises	3.868.00
5.000.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	26.217.55
5.000.00	Subvention du Confédération	5.550.00
0	Subvention du Canton	20.667.55
7.996.700.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	10.554.086.78

Investissements 2013

Plan général évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	17'162.55
Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	235'581.35
Séparatif Chemin Vert (à valoir s/crédit voté le 09.05.11)	80'268.05
Rénovation intérieure de la mairie (à valoir s/crédit voté le 13.09.10)	70'951.80
Remplacement éclairage public s/territoire communal (crédit voté le 13.09.10)	60'329.30
Coll. Ch. de la Blonde, ch. 1041 à ch. U4 (crédit voté le 10.12.12)	1'241'696.20
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	20'503.10
Rénovation parkings (à valoir s/crédit voté le 25.06.12)	880'305.36
Crédit d'étude aménagement déclassé zone sportive sect.Crête (à valoir s/crédit voté le 06.11.12)	21'603.50
Rénovation Toboggan ancienne école (crédit voté le 13.05.13)	153'872.50
Total du compte des investissements	2'782'273.71

**Rapport de l'organe de révision
à l'intention du conseil municipal
de la commune de Vandoeuvres**

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Solèr

Genève, le 7 mars 2014



Vandœuvres - Informations communales

Mairie

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres ☎ 022 750 14 18
www.vandoeuvres.ch - info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture Matin : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00. Après-midi :
lundi, mardi : 14h00 - 18h00. Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

A votre service

Attestation pour habitant(e)

délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex et à la patinoire de Sous-Moulin.

Cartes d'identité

Délivrées à la mairie, lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous : Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750 14 18

Documents nécessaires

Livret de famille, certificat de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancien passeport ou/et carte d'identité.

Pour les mineurs : Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale. En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :
Enfant : Fr. 35.-, valable 5 ans
Adulte : Fr. 70.-, valable 10 ans

Passeports

Service des passeports
Route de Chancy 88, 1213 Onex
Sur rendez-vous : ☎ 022 546 46 46
ou www.passeportsuisse.ch

Local de vote

Centre communal, route de Meinier 24
☎ 022 750 01 09

État civil

Chemin des Rayes 3, 1222 Vézenaz
☎ 022 722 11 80

École

Enfantine et primaire
Route de Pressy 4 ☎ 022 750 22 17

Jardin d'enfants

Le Toboggan, route de Pressy 2
☎ 022 750 10 01

Garderie

Les Mille et une Pattes, route de Pressy 2
☎ 022 750 14 08

Eglise protestante de Genève

Paroisse de Cologny - Vandœuvres -
Choulex
Secrétaire : Mme Catherine Settimo
Chemin des Hauts-Crêts 15,
1223 Cologny
☎ 022 750 22 42

Paroisse catholique

Route de Choulex 186, 1244 Choulex
Père Ryszard KLUBA ☎ 022 750 13 05

Police

Appel de secours ☎ 117

Gendarmerie

Poste de La Pallanterie
(route de la Capite)
☎ 022 427 98 60
Heures d'ouverture au public
lundi-vendredi : 16h00 - 18h30
samedi : 10h00 - 12h00

Agent de la police municipale (APM)

M. Frédéric BENNICI
Route de Vandœuvres 104
☎ 022 750 97 35

Service du feu

Appel de secours ☎ 118

Compagnie des sapeurs-pompiers
de Vandœuvres, M. Christophe
IMHOOS, commandant a.i.
☎ 079 200 22 52
☎ 022 316 16 59 ☎ 022 750 05 60

Organisation régionale de protection civile Seymaz

M. Stéphane Barbat, commandant
Office de l'ORPC Seymaz
Mairie de Choulex
Chemin des Briffods 13, 1244 Choulex
☎ et fax 022 349 82 92

Ramoneur officiel

M. René Thiémard
Chemin des Grands-Champs 23
1232 Confignon
☎ 022 756 37 20
Fax 022 756 37 23

Centre d'action sociale (CAS)

☎ 022 420 64 00
www.hospicegeneral.ch

Centre de maintien à domicile

☎ 022 420 20 20
www.fsasd.ch

Adresse et horaires d'ouverture des deux centres :

Rue des Vollandes 38, 1207 Genève
Du lundi au vendredi : 08h00 - 12h30
et 13h30 - 17h00

Centre communal et sportif

Route de Meinier 24
☎ 022 750 11 32

Voirie, espaces verts

Cantonniers communaux
☎ 022 750 12 68

Levée des déchets

M. Th. PRADERVAND (concessionnaire)
☎ 022 752 21 01
☎ 079 625 27 87

Ordures ménagères : mardi et
vendredi dès 6h00

Ferraille, objets encombrants :

premier mercredi du mois, dès 6h30
Déchets de jardin : lundi, dès 07h00
(de mi-janvier à décembre)

Papier : dernier mercredi du mois,
relevé par les cantonniers, dès 6h30

**Réfrigérateurs, congélateurs,
électronique, électroménager** :
repris gratuitement par les
commerces spécialisés